

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 juin 2018
Rapporteur :
Monsieur Pierre-André LE
JEUNE

N° 40

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 04/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation des réseaux de lixiviats, d'eaux
pluviales et de biogaz du site de Kerjéquel à Quimper**

**Passation d'un avenant au lot 1 : travaux de terrassements et gestion des lixiviats,
eaux pluviales et de biogaz du site de l'ancienne décharge de Kerjéquel pour un surcoût
de 30 780 € HT, portant le lot 1 de 205 440 € à 236 220 € HT.**

Quimper Bretagne Occidentale a signé un marché comprenant deux lots pour la
réhabilitation des réseaux de lixiviats, d'eaux pluviales et de biogaz du site de l'ancienne
décharge de Kerjéquel à Quimper.

Le chantier a démarré le 09 avril 2018 pour un achèvement prévu fin juin 2018.

Des prestations complémentaires ont été demandées qui sont reprises dans
l'avenant n°1 :

- remplacement de 270 mètres linéaires du réseau de drainage des lixiviats d'un
diamètre 200 mm en raison de son endommagement avant travaux.

La plus-value s'élève à 30 780 € HT, portant le lot au montant de 236 220 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages
exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer l'avenant n°1.